

# Jeudi 31 mars

## Toutes les raisons de faire grève



### Retrait du projet de la loi Travail

Le gouvernement tente d'imposer au salariat une loi Travail, d'inspiration très libérale, qui remet dangereusement en cause le code du travail. Le texte du projet de loi, au nom d'une flexibilité du travail censée résoudre la crise du chômage, attaque frontalement le rôle protecteur du code du travail en inversant la hiérarchie des normes : des accords d'entreprise pourront ainsi être moins favorables que des accords de branche ou que la loi. C'est un blanc seing donné aux employeurs, d'autant que leur est donnée la possibilité de contourner l'avis majoritaire des syndicats par référendum, que leurs possibilités de licenciement sont facilitées, que les indemnités prudhommales ne seraient plus proportionnelles à l'ancienneté dans l'emploi mais soumises à un barème (indicatif, mais toutefois normatif).

Le projet de loi marque aussi le renoncement du Gouvernement à l'élévation des qualifications. Il fait miroiter aux jeunes comme aux salariés la possibilité d'obtenir des "blocs de compétences" au lieu de diplômes qualifiants : le lien entre la qualification et la rémunération serait ainsi rompu, rendant toute négociation salariale collective impossible. Les qualifications délivrées dans la formation initiale sont aussi menacées par un tel dispositif.

La question de l'emploi, celui des jeunes en particulier, est certes cruciale ; penser la traiter par le biais d'une nouvelle réduction du coût du travail ou par la flexibilisation accrue de l'emploi est non seulement inefficace mais serait véritablement la marque d'un renoncement terrible au progrès et à la solidarité. Nous ne pouvons laisser faire !

### La revalorisation, c'est maintenant !

Le gouvernement a consenti 1,2% d'augmentation du point d'indice, en deux temps : 0,6% en juillet 2016, 0,6% en février 2017. Après 5 années de gel du point d'indice, alors que l'inflation s'établit à 7,2% entre 2010 et 2015, le geste est symbolique, d'autant plus que les hausses de retenues pour pension, intervenant chaque 1er janvier, annulent quasiment les effets de l'annonce gouvernementale. Le gel du point d'indice entre 2010 et 2015 a eu pour conséquence d'amputer le pouvoir d'achat d'un certifié au 10ème échelon de 165€ par mois ! Le Gouvernement lui propose une augmentation de 28€, en deux fois... L'urgence salariale reste donc entière. Le SNES avec la FSU sont déterminés à obtenir une véritable revalorisation de nos carrières dans le cadre des discussions engagées et la mise en place d'un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis le début des années 2000. Pour cela la mobilisation de tous est indispensable, après le dégel, gagnons la revalorisation !

### Réforme du collège : c'est toujours non !

Appauvrissement disciplinaire, formatage infantilisant, dogme de l'autonomie qui met en concurrence établissements et personnels tout en faisant éclater le cadre national réglementaire (troublante similitude avec la loi El Khomri), prescriptions intenable, programmes de cycles, mise en place des 4 niveaux la même année, évaluation, interdisciplinarité mal pensée, absence de manuels..., aucune des difficultés rencontrées aujourd'hui au collège n'est réglée. Cependant la Ministre reste sourde aux demandes de la profession qui exprime toujours aussi fortement le rejet de sa réforme. Avec l'intersyndicale, le SNES-FSU continue de réclamer l'abrogation de la réforme et la reprise des discussions sur de nouvelles bases. Ne baissons pas les bras !

# Grève interprofessionnelle

à l'appel de FSU, CGT, Solidaires, UNEF, SGL, FIDL...

**Manifestations**

**Tulle** 10h Cité Administrative    **Brive** 14h30 place W.Churchill

**Guéret** 10h30 (siège du PS) avenue Louis Laroche

**Limoges** 10h30 carrefour Tourny